



Paris, le 27 JUIN 2024

Le Président

A l'occasion de sa troisième édition, le soir du 25 au 26 janvier 2024, la « Nuit de la Solidarité » a été étendue à trente-deux communes de la Métropole du Grand Paris (hors Paris et ses arrondissements). Parmi elles, dix nouvelles communes ont organisé cet événement pour la première fois sur leur territoire.

Pilotée par François DECHY, Maire de Romainville, Conseiller métropolitain délégué au Développement de l'offre d'insertion et à la création de l'observatoire métropolitain de l'insertion, cette opération a permis aux communes volontaires de réaliser un décompte des personnes sans-abri, sur une nuit donnée, à l'échelle de leur territoire. En lien avec la Ville de Paris et en partenariat avec l'Atelier parisien d'urbanisme (Apur), la Métropole a apporté aux communes volontaires un soutien méthodologique, matériel et financier.

Près de 2 000 participants, élus, citoyens-bénévoles et professionnels et 120 associations partenaires ont contribué au bon déroulement des décomptes. La mise en œuvre cette démarche métropolitaine a suscité une grande adhésion des acteurs locaux et leur a permis de se fédérer autour d'une action de solidarité.

Je tiens à saluer l'engagement des maires des communes organisatrices ainsi que des bénévoles et des associations engagés dans cette opération.

Afin de maintenir la dynamique créée autour de cette action, la Métropole s'apprête à organiser, en lien avec la Ville de Paris, une nouvelle édition qui se tiendra en janvier-février 2025 et dont la date sera arrêtée à l'automne 2024.

En 2025, j'appelle de mes vœux la couverture métropolitaine la plus large afin de pouvoir réaliser un état des lieux le plus complet possible des situations de sans-abrisme. **Aussi, je vous invite à manifester votre intérêt pour la participation de votre commune à l'édition 2025 de la Nuit de la Solidarité d'ici au lundi 21 octobre 2024.**

Votre réponse pourra être apportée via le lien d'inscription disponible sur la page de la Nuit de la Solidarité Métropolitaine du site de la Métropole <https://www.metropolegrandparis.fr/fr/nuite-de-la-solidarite-metropolitaine> où il vous sera demandé de bien vouloir désigner les personnes référentes de votre commune (élus, services) pour cette opération.

Vous trouverez sur cette page toutes les informations utiles à la préparation de l'édition 2025 de la Nuit de la Solidarité Métropolitaine ainsi que les résultats et les analyses des éditions précédentes. Je souhaite également attirer votre attention sur la rencontre organisée par la Métropole sous l'égide de François DECHY le 18 octobre 2024 en partenariat avec des acteurs de l'hébergement et l'ensemble des communes volontaires ou intéressées, afin de partager les retours d'expériences relatifs aux actions locales menées auprès des personnes sans-abri. Le lien d'inscription à cette réunion se trouve aussi sur le site de la Métropole (cf. lien de connexion ci-dessus).

A l'attention de Mesdames et Messieurs les Maires de la Métropole du Grand Paris.

Pour tout renseignement complémentaire, je vous invite à prendre contact avec Pierre PIHOUE, Directeur de l'habitat (01 82 28 78 47, pierre.pihoue@metropolegrandparis.fr) ou avec l'équipe projet via l'adresse électronique suivante : nsm@metropolegrandparis.fr.

Je vous prie de croire,
meilleurs.

Cher(s) collègue(s), à l'assurance de mes sentiments les

Bien cordialement


Patrick OLLIER
Ancien Ministre
Maire de Rueil-Malmaison

